



Des avocats somment les parlements des Etats-Unis, du Canada, de la France et d'Haïti d'investiguer l'ancien président Bill Clinton

Où sont passés les milliards de dollar pour la reconstruction d'Haïti ?

Par [Joël Léon](#)

Mondialisation.ca, 14 octobre 2014

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#), [États-Unis](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Analyses: [HAÏTI](#)

On se souvient encore des images sombres et désespérées de CNN sur le tremblement de terre du 12 Janvier 2010 en Haïti. Elles ont fait le tour du monde. Anderson Cooper immortalisa en images audio-visuelles le malheur de tout un peuple. Les conséquences ne se firent pas attendre, des milliards de dollars furent recueillis mondialement. Les citoyens de tous les pays traduisirent leurs chagrins en dollars. Les Etats-Unis en tête, avec une contribution colossale dépassant toute prévision, soit 1.4 milliard de dollars. Encore une fois, le peuple américain a démontré sa grande humanité, trop souvent éclipsée par les actions de leur gouvernement dans le monde.

Tout semblait prêt et en ordre pour définitivement reconstruire Haïti. Ce pays méconnu et incompris. Le capital était là, soit 9.5 milliards de dollars. L'espoir galvanisait les esprits. L'émotion était à son point culminant. L'espoir renaissait en Haïti au rythme des promesses internationales. Encore une fois, il fallut écarter le gouvernement haïtien. On dit trop « corrompu », quoique parachuté au pouvoir par ceux-là mêmes qui l'ont parrainé, les Clinton. Ces derniers, pour l'histoire et la vérité, ont placé le président actuel au pouvoir, Michel Martelly, de qui, l'ancien président américain a reçu la plus grande distinction nationale d'Haïti au mois de Juillet 2011. En effet, Clinton a été décoré de l'Ordre national Honneur et Mérite au grade Grand Croix plaque or, pour « services rendus ». Peu de temps après, il s'est laissé photographier sans aucune gêne avec l'ancien dictateur haïtien : Jean-Claude Duvalier, l'assassin de plus de 30.000 Haïtiens.

Le 19 mai 2009, le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki Moon nomma Bill Clinton comme son envoyé spécial en Haïti, avec comme objectif d'aider Haïti à se développer. Pour l'histoire, en Octobre 1994, il avait facilité le retour au pouvoir du président Jean B. Aristide après un coup d'état sanglant qui avait fait plus de 5.000 morts pendant une période de 3 ans. Coup d'état dans lequel la « CIA » a été directement impliquée comme instigatrice en 1991, puis en 2004. Donc, Clinton connaît bien les circuits des crises successives d'Haïti. En janvier 2010, a eu l'apocalyptique tremblement de terre, laissant derrière lui 250.000 cadavres, 300.000 blessés et 1.5 million de sinistrés sans abris. Donc, automatiquement Bill était devenu le candidat idéal pour être placé au chevet d'Haïti. Toujours dans la perception du maitre blanc !

Au mois de mars 2010, le gouvernement haïtien et la communauté internationale fondèrent le « Fond pour la reconstruction d'Haïti », co-présidé par Bill Clinton et l'ancien premier ministre haïtien, Jean Max Bellerive. L'objectif, comme le nom l'indique, était de reconstruire Haïti. Tous les états furent appelés en la circonstance à travers des symposiums organisés un peu partout dans le monde pour ramasser des fonds. Ainsi, 9.5 milliards de dollars ont été promis et devaient être mobilisés sur une période de 5 ans pour reconstruire la capitale dévastée, par ricochet le pays tout entier. 3 ans et demi après, ou en sommes-nous avec l'humanitaire?

Je ne vais pas m'attarder sur l'érosion des résultats de cette entreprise mafieuse qu'est l'humanitaire. Toute personne avisée s'attendait à un échec patent en Haïti. Ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est qu'encore une fois, Haïti met à nu le désordre qui marque ce milieu, dit humanitaire et qui doit être contrôlé. Les avocats : Newton Sain-Juste et André Michel, se sont engagés courageusement à porter l'échec de la reconstruction d'Haïti par devant les institutions étatiques des Etats-Unis d'Amérique, du Canada et de la France, les trois pays qui ont le plus investi dans le processus de « reconstruction », le peuple américain a contribué 1.4 milliard de dollars à lui seul. Ainsi le 14 avril de cette année, les deux avocats avaient publié des lettres dans la presse qu'ils avaient envoyées à la « Cour Supérieure des Comptes » (tribunal financier haïtien) et aux parlementaires des Etats-Unis : Patrick Leahy et John Boehner ; Andrew Scheer de la chambre des communes du Canada ; Jean Pierre Bel et Claude Bartolone du parlement français.

Dans ces correspondances, les avocats haïtiens exigent de ces 3 pays d'investiguer l'emploi des fonds alloués à l'ancien président Bill Clinton pour reconstruire Haïti. Et, ils ont demandé aussi à la Cour supérieure des comptes haïtienne de demander des comptes à Bill aussi, conformément « à la loi du 15 Avril 2010 portant modification de la loi du 9 septembre 2008 sur l'état d'urgence prévoyant la juridiction de la cour supérieure des comptes et du contentieux administratif et faisant de lui (Bill Clinton) un fonctionnaire haïtien assujetti à la reddition de compte conformément aux lois haïtiennes ». Déjà, il y a eu une délégation canadienne de « York University » qui a séjourné dans le pays. L'objectif de cette visite fut de « se renseigner sur place des résultats de l'Aide massive de la Communauté Internationale et notamment, celle du Canada, mobilisée en Haïti après le 12 janvier 2010 ». Cela concerne aussi l'organisation d'un « Symposium sur la Démocratie et l'Aide de la Communauté Internationale en Haïti qui sera organisé à Toronto à partir du 17 octobre 2014 » et « doit conduire cette délégation dès ce mercredi 3 septembre 2014 aux Nations-Unies et au Congrès américain pour exposer la situation d'Haïti plus de 4 ans après le séisme du 12 janvier. »

Dans une conversation téléphonique avec l'avocat haïtien, Maitre Newton Saint-Juste, l'un des instigateurs des plaintes contre le sieur Bill Clinton au sujet de sa gestion de l'aide internationale, m'a fait comprendre que les gouvernements, américains et canadiens, auraient exercé des pressions sur la délégation canadienne pour ne pas venir en Haïti, via l'ancienne gouverneure du Canada, Mme Michaelle Jean. Prétextant l'instabilité et le crime qui sont « monnaie courante » en Haïti. Entretemps, d'après une étude publiée par « Gallup », Haïti est classée en 10^e position en matière d'insécurité dans l'hémisphère américain, loin derrière la république dominicaine qui se classe en 5^e position. Pourtant on encourage les ressortissants étrangers à visiter ces pays.

Finalement, la délégation a pu entrer en Haïti et entreprendre un travail d'investigation nécessaire. Mais l'ambiance n'était pas tout à fait sereine, car les autorités canadiennes en

Haïti sembleraient vouloir limiter les contacts de la délégation uniquement aux responsables de l'exécutif et législatif. Heureusement, les membres de la délégation avaient pu rencontrer le secteur des droits de l'homme, dont Mr Pierre Esperance, les avocats Newton Saint-Juste et André Michel. Et ceci, malgré les désaccords des fonctionnaires de l'ambassade du Canada en Haïti. D'après certaines sources, l'administration du premier ministre canadien Harper, a même téléphoné à l'ambassadeur pour passer des instructions en ce sens, c'est-à-dire dissuader les membres de la délégation de visiter des sites importantes liés à l'investigation.

L'avocat Newton Saint Juste a poursuivi, répondant à ma question, que son engagement à faire la lumière sur les 9.5 milliards de dollars gaspillés en Haïti, entre dans le cadre d'un processus large qui dépasse les limites géographiques d'Haïti. Mais pour tous les gens qui croupissent dans la misère, ces énormes sommes d'argent versées par des contribuables étrangers pouvaient faire une différence notable dans la vie de millions d'hommes, femmes et enfants. Ce qui renforce la perception de Raoul Peck, , lorsqu'il a déclaré dans le journal *Le monde*, et je cite : « Dans le business de l'humanitaire, chacun plante son drapeau. La dictature de l'aide est violente et arbitraire ».

A travers Newton Saint-Juste et André Michel, c'est le procès de toute une pratique mafieuse qui est en cours. C'est aussi une démarche pour rétablir la vérité contre le mensonge et l'hypocrisie, et un appel à la vigilance citoyenne aux peuples du monde entier. Raoul Peck poursuit pour rappeler que « *Lorsque les Etats-Unis annoncent de donner 2,5 milliards de dollars, il faut refaire le calcul* », il dit encore que « *Les grandes banques prélèvent déjà 8 % de cette somme pour leurs frais de gestion, et 800 millions de dollars servent à payer les dépenses des 20 000 militaires que personne n'a appelés* ».

Voici le danger dans toute cette affaire : la perception que 10 millions d'âmes d'Haïti ont reçu près de 10 milliards de dollars d'aide internationale, et malgré tout on n'arrive pas à transformer leur condition de vie. Ce qui constitue une déception morale profonde pour le peuple receveur et un découragement certain chez les peuples donateurs. Et, ceci envoie un signal de « cas perdu » à l'ensemble du monde par rapport à ce peuple victime. Ce qui est dangereux et attentatoire, c'est la perception persistante d'un peuple maudit qui se diffuse dans le subconscient du monde par rapport à un peuple donné. D'où le slogan d'état paria.

Les faits sont là. Des milliers d'Haïtiens vivent encore sous des tentes 4 ans après le séisme. Des camps furent été évacués par la force ou la démagogie. Les responsable du fonds de reconstruction d'Haïti, au lieu de construire des maisons pour relocaliser les déplacés, conformément à sa mission, ont préféré distribuer la modique somme de 400 dollars américains à chaque famille pour vider les lieux. Sinon, les bandits viendraient brûler les tentes au beau milieu de la nuit. Des camps ont été mis à feu, chassant ainsi leurs occupants. Lorsqu'on visite le website www.haitireconstructionfund.org, on s'aperçoit de la maigre réalisation de cette organisation et très peu d'informations sont disponibles. Il n'y a pas de véritables programmes de reconstruction en cours, sinon que de petits projets çà et là, mais non intégrés à partir d'un plan directeur. Entretemps, les fonds alloués fondent sous le soleil ardent d'Haïti.

D'après une conversation avec Maitre Newton Saint Juste, le président de l'organisation en charge du symposium du 17 Octobre a Toronto, fait face lui aussi à de fortes pressions. Il sera traduit en justice sous peu, un professeur a porté plaintes contre lui au Canada. En Haïti, la persécution est totale contre les deux avocats instigateurs de plaintes contre le sieur Bill Clinton. Le gouvernement haïtien, parachuté au pouvoir par ce dernier, met en

place un système d'intimidation sélective contre toute forme d'opposition. Les avocats Newton Saint Juste et André Michel sont directement visés. Dans un premier temps, André Michel a été arrêté et gardé illégalement en prison pendant 5 jours. Depuis lors, il est en liberté provisoire.

Dernièrement, sous la pression du gouvernement haïtien, le « Bâtonnat de l'ordre des avocats » d'Haïti les a convoqués pour manque d'éthique. Le bâtonnier de l'ordre lui-même, Maître Hercules Joseph, fait lui aussi objet d'intenses pressions et d'intimidations de la part des avocats proches du pouvoir. Tout ceci se fait dans le but d'entraver la poursuite des plaintes demandant une investigation sur la façon dont l'argent alloué à la reconstruction d'Haïti a été gaspillé.

Aux Etats-Unis, la grande presse ne s'est pas vraiment intéressée à agiter cette question. Les élections sont proches. Hillary Clinton, la femme de l'ancien président Bill Clinton, pourrait être candidate à la présidence. De ce fait, on évite ce sujet. Ce pourrait être un grand embarras pour la candidate Clinton si on en parle trop. Heureusement, il y aura toujours des gens déterminés à faire le jour sur des affaires aussi crapuleuses, comme celle des milliards de dollars alloués à la reconstruction d'Haïti.

Pour l'instant, on attend les retombées du symposium qui sera organisé à « York University », dans lequel, tous les protagonistes ont été invités à participer, incluant les principaux dirigeants haïtiens, du Canada, de la France et des Etats-Unis d'Amérique. Les avocats Newton Saint Juste et André Michel continuent la croisade pour la vérité autour du gaspillage des milliards de dollars collectés pour reconstruire Haïti. Ces deux-là exposent leur vie quotidiennement en Haïti. Des rumeurs persistantes circulent en permanence sur la possibilité qu'ils soient exécutés à n'importe quel moment par des « bandits légaux » du régime. Sans oublier le lien étroit qui existe entre le gouvernement haïtien et Bill Clinton lui-même. Dernièrement à l'occasion de l'assemblée générale des nations-unies à New York, Bill Clinton a fait des déclarations surprenantes sur la performance du régime haïtien en matière de développement. Ce qui a écœuré tout le monde le fait que celui-ci se comporte en un « cheerleader » du président Michel Martelly.

Que la lumière soit faite, car des milliards de dollars ont été dépensés sans que rien n'ait changé en Haïti !

Joël Leon

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Joël Léon](#), Mondialisation.ca, 2014

Articles Par : [Joël Léon](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits

d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca